MAIRIE DE NOUEILLES



LES BONS RÉFLEXES

FEU DE FORÊT

Être informé, c'est déjà se protéger.

Ce risque à Noueilles

Les secteurs boisés et les abords des espaces naturels peuvent être concernés par des feux de forêt, notamment en période estivale et par temps sec.

AVANT
Se préparer

- Débroussaillez autour de votre habitation.
- Nettoyez les gouttières et toitures.
- N'installez pas de barbecue ou de feu à proximité de la végétation.
- Repérez les chemins d'évacuation.
- Consultez la vigilance météo.
- Inscrivez-vous aux systèmes d'alerte de la commune.

PENDANT
Se protéger

- Donnez l'alerte (18 ou 112).
- Éloignez-vous du feu et des fumées.
- Fermez volets, portes et fenêtres.
- Arrosez les abords de votre maison.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils sont pris en charge par les équipes éducatives.
- Ne vous approchez pas des zones en feu.

APRÈS
Rester prudent

- Éteignez les foyers résiduels sans prendre de risque.
- Ne réintégrez votre habitation qu'après autorisation.
- Prenez des photos des dégâts pour votre assurance.
- Signalez tout départ de feu à la mairie.
- Informez-vous sur les consignes à suivre.

PENSEZ À VOTRE KIT D'URGENCE !

Eau potable | Lampe de poche | Piles ou batterie | Radio à piles | Médicaments | Aliments non périssables | Copies de vos papiers importants | Chargeur de téléphone | Vêtements chauds

NUMÉROS UTILES

112	18	15	17
Urgence européenne	Pompiers	SAMU	Gendarmerie



La mairie de Noueilles

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

La sécurité de tous dépend de chacun. Restons vigilants et solidaires.